

REPUBLIQUE FRANCAISE**LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE
COMMUNE DE GINESTAS**

N° D2023-07-03

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPALDépartement
de l'AUDEArrondissement
de NARBONNE**Domaine :**Administration
générale**Objet : Approbation
du règlement
intérieur « Maison
des Associations****Nbre de conseillers**

- en exercice	15
- présents	13
- votants	15
- absents	2
- exclus	0

Convocation en date
du : 26 juin 2023Affichage en date
du : 05 juillet 2023Publication de la
présente en date
du : 05 juillet 2023**CERTIFIEE
EXECUTOIRE
PAR RECEPTION
SOUS-PREFECTURE
DE NARBONNE LE :
05 juillet 2023****PAR PUBLICATION
LE : 05 juillet 2023****Séance du Conseil Municipal du 04 juillet 2023**

Le Conseil Municipal de la commune de Ginestas, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Georges COMBES.

Présents : COMBES Georges, LEDOYEN Anne-Sophie, BLANC Eric, GREGOIRE Annick, CECCHINATO Alain, AGUAS Marie Line, CARDONA Delphine, CRESSEND Laurent, HAMMOUDI Bilal, MARTINEZ Christine, PRIOLEAU Karine, RANDRIAMANALINA Nalson, VIGNON Lucie.

Formant la majorité des membres en exercice.**Absents** : ROCHETTE Justin, TROCHON Marjolaine**Procurations** : ROCHETTE Justin à CECCHINATO Alain, TROCHON Marjolaine à BLANC Eric**Secrétaire** : AGUAS Marie Line

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal la proposition de règlement intérieur régissant l'utilisation de la Maison des Associations.

Il donne lecture du document à l'Assemblée.

Le Conseil Municipal, ouï cet exposé et après en avoir délibéré :

α Approuve le règlement intérieur régissant l'utilisation de la Maison des Associations dont un exemplaire est annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré en séance le jour, le mois et l'an ci-dessus et ont, les membres présents, signés au registre. La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux articles L.2221-7 du C.G.C.T.

Ginestas, 04 juillet 2023
Georges COMBES
Maire

Envoyé en préfecture le 06/07/2023

Reçu en préfecture le 06/07/2023

Publié le



ID : 011-211101647-20230705-D20230703-DE